



CDTT33

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
GIRONDE DE TENNIS DE TABLE

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Date : Mercredi 14 Février 2024

Début de séance : 18H30

CRITERIUM de GIRONDE :

7^{ème} journée

EXCELLENCE :

Poule 1

US CENON RD 1 – EYSINES 1

Forfait avisé du club d'Eysines

Amende 51€

Poules 2.3.4 : R.A.S

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3 : R.A.S

HONNEUR : R.AS

CRITERIUM de GIRONDE :

8^{ème} journée

EXCELLENCE : Poules 1.2.3.4 :

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.3

Poule 2

TT CASTELNAU 1 - GRADIGNAN TT 2

Mauvaise composition d'équipe du club de Gradignan, joueur B absent.

Article 3 du cahier des règlements 2023-2024 du CDTT 33 page 11 : Déroulement d'une rencontre :

« joueur absent placé en D ou Z »

Pénalité pour le club de Gradignan

TT CASTELNAU 1 – GRADIGNAN TT 2 : 50-00

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

La commission sportive demande à ce que la cartouche J.A soit rempli sur chaque feuille de rencontre.

*** Phase 2 * Journée 1 * 20 et 21 /01/ 2024.**

Pré-Régionale

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

:

Départementale 1
Poule 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2
Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 3
Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4
Poules : 1.2.3.4.5.6.7: R.A.S

*** Phase 2 * Journée 2 * 03 et 04 /02/ 2024.**

Pré-Régionale
Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1
Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 2
Poules : 1.2.4: R.A.S

Poule 3 :

ASTT MACAU 3- TT BIGANOS 3

Le joueur Adrien PREVOST (5922749) a reçu un carton jaune lors de la partie 13.

La commission sportive confirme le carton jaune.

Au vu des faits et du rapport circonstancié, la commission sportive prend la décision de faire appel à la commission de discipline.

Vote des membres présents

3 pour

2 contre

1 abstention

Départementale 3
Poules : 1.3.4: R.A.S

Poules : 2

ANDERNOS-ARES 5 – U S MIOSSAISE P 5

Les joueurs FERRAND Michel (3345824) et PELLOILLE William (336434) n'ont pas respecté la règle de brulage de la 2^{ème} journée Dans le cadre d'une formule de championnat par équipes à quatre joueurs, lors de la 2^{ème} journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Pénalité 14-00 3-0 Victoire ANDERNOS-ARES 5

Départementale 4
Poules : 1.2.3.4.5.6.7: R.A.S

*** Phase 2 * Journée 3* 10 et 11 /02/ 2024.**

Pré-Régionale
Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

:

Poules : 1.4 : R.A.S

Poule 2

BORDEAUX CENTRE 1 – UNION ST JEAN 2

Le joueur Jean-François MARTIN (3319140) s'est blessé à la partie 6, la commission sportive qualifie la partie 6 en partie normale et les parties 10 et 14 en forfait.

Poule 3

P.ARTIGUAIS 1 – CA BEGLAIS 6

Suite au mail du club de Begles la commission sportive demande au club d'Artigues de confirmer la feuille de rencontre.

Départementale 2

Poules : 2.3.4: R.A.S

Poule 1 :

LE HAILLAN TT 5 – ST LOUB PING 3

Le joueur Nicolas MARSAU (3320804) s'est blessé au pied lors de la partie 12, cela n'engendre aucune conséquence sur la rencontre

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4.5.6.7: R.A.S

Fin de Commission sportive 33 : 20h00

Prochaine réunion sportive : le mercredi 20 Mars

Présents : René BEUTIS - Alexandre DERUNES – Bruno HAN COILIN - Gilbert LÉGLISE - Dominique BOUYER – Nadine COUSY- Gérard POINSOT

Excusé : Pierre DELETANG

Pour la Commission sportive 33.

Alexandre DERUNES